

Audrey Pelletier, M. Fisc.

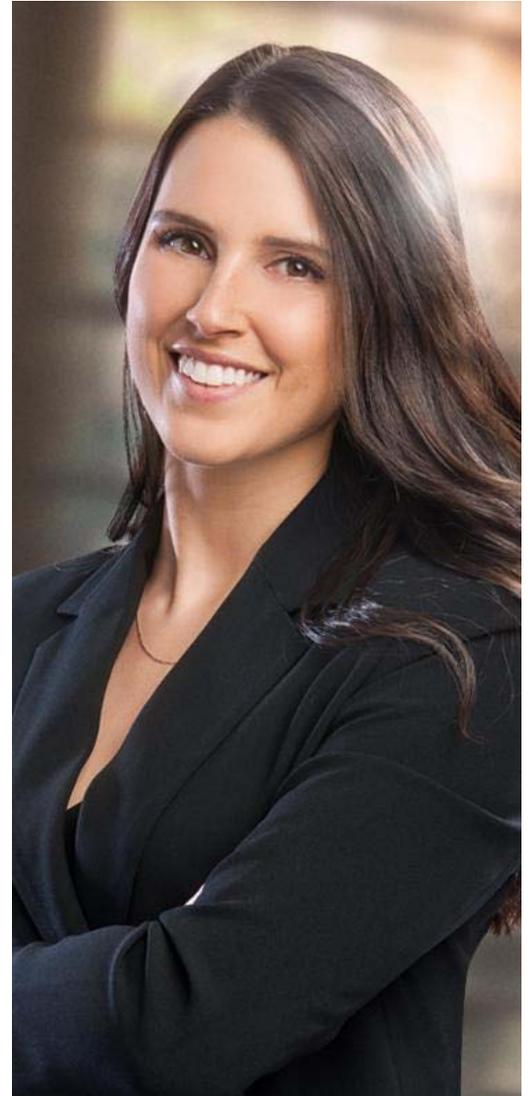
Avocate

Audrey Pelletier est membre du groupe Droit des affaires et concentre sa pratique en droit fiscal ainsi qu'en litige fiscal.

Avant de se joindre à Lavery, Audrey Pelletier a pratiqué le droit dans un cabinet boutique spécialisé en litige fiscal. Auparavant, elle a travaillé dans un cabinet comptable d'envergure internationale en litige fiscal et en planification fiscale, lui permettant ainsi de diversifier sa pratique et de développer un esprit critique en fiscalité.

Sa pratique couvre tous les aspects du litige fiscal, notamment la négociation de règlement à l'amiable ainsi que la représentation des contribuables devant les autorités fiscales fédérales et provinciales, du processus de vérification jusqu'aux appels devant les tribunaux.

Son expertise comprend notamment l'impôt sur le revenu corporatif et personnel, la contestation des méthodes estimatives, les litiges reliés à la fraude fiscale et la RGAÉ.



Publications

- Auteure, « Décisions récentes en matière de règle générale anti-évitement », Journal le Stratège, Association de planification fiscale et financière, Édition de mars 2018.

Distinctions

- *Ones to Watch, The Best Lawyers in Canada* dans le domaine du droit fiscal, 2024

Formation

- M. Fisc., Université de Sherbrooke, 2017
- LL.B., Université Laval, 2015

Conseils et associations

- Membre de la Fondation canadienne de fiscalité

